

# VIC. INFO

NUMÉRO 38 • MARS 2024



## Édito

*Vicomtoises, Vicomtois,*

Les fêtes de fin d'année ont été belles et actives à Vic le Comte, avec de multiples événements pour petits et grands. Les "Hivernales de la Comté" ont une nouvelle fois été très réussies, avec l'implication des nombreux partenaires. C'est dorénavant un rendez-vous incontournable que nous retrouvons chaque deuxième week-end de décembre.

L'année 2023 fut difficile, en raison des grosses incertitudes sur les prix de l'énergie et plus globalement de l'inflation. En responsabilité, l'équipe municipale a dû faire des choix difficiles pour préserver l'équilibre du budget, tout en maintenant le cap du mandat. Les efforts réalisés ont été efficaces, permettant de se tourner vers 2024 plus sereinement.

Environnement et transition écologique / Services publics / Ville inclusive : ce sont les trois orientations fondamentales de notre action, qui se retrouvent dans chacune de nos politiques publiques. Parmi les nombreux sujets abordés dans ce Vic.Info, le dossier est consacré à l'environnement avec un zoom sur plusieurs actions engagées. Un bilan du plan de sobriété est réalisé, permettant de mesurer les effets significatifs de nos efforts collectifs.

Bonne lecture de ce numéro, sans oublier nos différents supports numériques que je vous invite à suivre pour rester informés de toutes les actualités de notre belle ville qui bouge.

*Antoine Desforges*

## Sommaire

2. ACTIONS SOCIALES & SANTÉ
3. MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ
4. CADRE DE VIE URBANISME
6. DOSSIER ENVIRONNEMENT
10. RETOUR EN IMAGES
12. CULTURE & PATRIMOINE
14. ÉDUCATION ENFANCE/JEUNESSE
15. EXPRESSIONS POLITIQUES
16. BRÈVES & AGENDA

# Nos aînés

## AU QUOTIDIEN

## L'EHPAD Montcervier

ANCIENNEMENT L'EHPAD JEAN-BAPTISTE ET EDMOND BARGOIN

L'EHPAD Montcervier a ouvert ses portes en novembre 2023 après deux ans de travaux et de construction. Un moment fort pour l'ensemble des résidents mais également pour les personnels de l'établissement, qui se sont fortement impliqués dans le déménagement.

La capacité totale de l'établissement est de 80 lits dont 2 places en hébergement temporaire et de 10 places en secteur protégé pour

les résidents porteurs de pathologies Alzheimer ou apparentées.

Il est composé de 68 chambres individuelles, en hébergement classique. Sa vocation est d'accueillir des personnes âgées dépendantes dans un cadre agréable, baigné de lumière et de nature puisque situé à la pointe du parc Montcervier. L'établissement se veut ouvert sur la ville avec une proximité immédiate sur le parc et sur la vie du bourg.



## Le projet de résidence Bargoin

POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES

Élaboré depuis de nombreux mois, le projet de résidence pour personnes âgées autonomes va entrer dans une phase opérationnelle en 2024 avec la restructuration des bâtiments de l'ancien EHPAD Bargoin situé rue du Château. Cette nouvelle résidence sera destinée à l'accueil de nos aînés autonomes.

La réhabilitation a été confiée au bailleur social Polygone, avec pour objectif la création de 34 logements locatifs allant du T1 au T3. La commune souhaite ainsi proposer des solutions de logement adaptées afin de favoriser un maintien à domicile le plus longtemps possible de nos aînés. Cette nouvelle structure sera également composée de parties communes : cellier, jardins, salle d'animation, laquelle restera

gérée par la ville. Des animations seront ainsi proposées et organisées par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) à destination des aînés. Des interventions de soignants libéraux, médecins, infirmiers, kiné... seront également organisées au quotidien pour les résidents.

À noter : la procédure d'attribution de ces logements n'est pas encore ouverte.

## Bien vieillir

ÉDITION 2023

L'édition 2023 du Bien Vieillir avait pour thématique « AIMER N'A PAS D'ÂGE ». Un sujet sur la vie affective et sexuelle des seniors, avec une conférence menée par François Crochon suivie d'un film « Nos beaux jours ».

Malgré un sujet pouvant paraître tabou, les nombreux participants ont apprécié la qualité de la conférence et la clôture par le film. Un pot de l'amitié composé

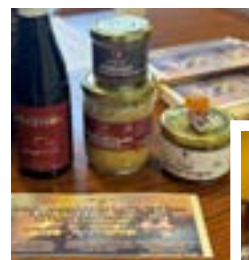
de friandises confectionnées par l'équipe de la cuisine centrale municipale de Pascal Ponceau a été organisé à l'issue de l'évènement.



## Le Noël de nos aînés

Le samedi 20 janvier, la commune et le CCAS ont invité les aînés vicomtois de plus de 75 ans à partager un moment convivial autour d'un repas festif et d'une animation musicale. Un transport en bus a été proposé comme chaque année pour se rendre sur les lieux à la Mollière. Pour les personnes ne pouvant partager ce moment, un panier repas a été offert composé d'un nouveau concept de bocaux de produits locaux.

Pour les résidents de l'EHPAD, la troupe du Garden Palace s'est déplacée le 2 février pour leur offrir un spectacle de cabaret avec danseuses, danseurs et chanteuses. Comme chaque année, de délicieuses bugnes ont été confectionnées pour l'occasion par Pascal Ponceau et son équipe de la cuisine centrale.





# Aménager

## NOTRE TERRITOIRE

# PLUi, un calendrier à redéfinir et une année décisive

À la suite des nombreuses réserves notifiées par les personnes publiques associées (PPA) dans le cadre de la consultation officielle du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), Mond'Arverne Communauté a pris la décision de retravailler son projet, en prenant en compte ces observations.

Les principales remarques portent sur la consommation foncière dédiée à l'urbanisation, jugée beaucoup trop importante, et sur la méthodologie de calcul des consommations foncières retenue par le bureau d'études en charge de l'élaboration du PLUi, qui a été invalidée par les services de

l'État. Le projet de PLUi arrêté par le conseil communautaire du 31 août 2023 ne permettait pas d'atteindre l'objectif fixé par les élus de Mond'Arverne. Ainsi, un nouveau travail sera mené dans les prochains mois pour atteindre l'objectif affiché d'une réduction de 49 % de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la période 2009-2020. Cette ambition réaffirmée est par ailleurs indispensable pour respecter les obligations de la loi Climat et Résilience fixant une trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050.

**L'année 2024 permettra de retravailler le projet de PLUi** confor-

mément à cet objectif de limitation de la consommation d'espace, en échangeant avec les 27 communes du territoire. **Une nouvelle version sera ensuite arrêtée par le Conseil Communautaire et de nouveau soumise à la consultation des communes et des personnes publiques associées (PPA). Cette version fera l'objet d'une enquête publique repoussée pour le moment.** Elle permettra au public de faire part de ses observations soit de manière dématérialisée, soit sur des registres disponibles dans chaque mairie du territoire et au siège de Mond'Arverne Communauté.

## OPAH, une action pour l'amélioration de l'habitat

DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE HABITAT DE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ, UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) MULTI-SITES EST PRÉVUE CETTE ANNÉE ET POUR UNE DURÉE DE 3 ANS.

Le programme local de l'habitat de Mond'Arverne Communauté prévoit de poursuivre le processus de modernisation et de renouvellement du parc immobilier privé ancien. En mettant en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat afin d'atteindre plusieurs objectifs :

- intensifier la rénovation énergétique du parc de logements ;
- favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et l'adaptation des logements au handicap ;
- lutter contre l'habitat indigne ;
- faciliter les parcours résidentiels sur le territoire ;
- définir les moyens à mettre en œuvre pour remettre sur le marché des biens vacants, en location ou en accession ;
- faire de l'amélioration de l'habitat privé un levier au service de la qualité urbaine et de la redynamisation des centres-bourgs.

Les centres anciens de 9 communes du territoire, dont Vic le Comte (zone UP1 du site patrimonial remarquable), ont été identifiés comme prioritaires pour mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multi-sites.

Pour ce faire, Mond'Arverne Communauté propose plusieurs aides financières :

- pour les propriétaires occupants modestes et très modestes qui souhaitent améliorer leur logement dégradé (problèmes de sécurité ou de salubrité), s'engager dans une rénovation énergétique globale ou encore adapter leur logement au vieillissement ou au handicap
- pour les propriétaires bailleurs concernant les travaux de sécurité, de salubrité ou d'amélioration de la qualité énergétique
- des primes complémentaires pour répondre aux enjeux spécifiques du territoire.

Au-delà des aides financières, l'accompagnement gratuit d'un opérateur aidera les bénéficiaires du dispositif dans leur projet (choix des travaux à réaliser, lecture des devis, mobilisation des aides financières). Un accompagnement spécifique peut également être proposé aux seniors dont les revenus sont supérieurs aux plafonds de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), afin de les accompagner dans l'adaptation de leur logement au vieillissement.

Afin de faciliter certains projets, Procivis 63 est partenaire du dispositif en avançant le montant des subventions auprès des artisans.

### CONTACT

Marie-Océane FONTAINE :  
mo.fontaine@mond-arverne.fr

# Des actions ET DES PROJETS

## INSTALLATION D'UNE CUVE DE RÉCUPÉRATION D'EAUX PLUVIALES AU COMPLEXE SPORTIF ANDRÉ BOSTE



Une cuve de récupération des eaux pluviales du complexe sportif a été installée en octobre 2023 pour alimenter le système d'arrosage des 3 terrains de sport. **Cette cuve d'un volume de 250 m<sup>3</sup> permettra de réaliser des économies d'eau d'environ 1 575 m<sup>3</sup>/an.** Ces travaux ont été retenus par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre de son Appel à Projets « Sobriété des usages » du plan de résilience Eau avec un taux de subvention de 70 %.

**COÛT DES TRAVAUX :**  
**101 000 € TTC**

## CHANGEMENT DE L'ALGECO DU DORTOIR, À L'ÉCOLE MATERNELLE ELSA TRIOLET

À l'automne 2023, le bâtiment modulaire utilisé depuis de nombreuses années comme dortoir pour les élèves de l'école maternelle de Vic a été remplacé.



## TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES ÉCOLES DE LONGUES

**COÛT TOTAL DU PROJET 5 863 576,82 € HT**



**Le projet de requalification des écoles de Longues et de construction d'un restaurant scolaire entre dans sa phase opérationnelle.** Il s'agit d'un des projets phares du programme politique de la municipalité qui s'inscrit dans la continuité des projets déjà réalisés sur les écoles de Vic entre 2008 et 2020.

Les travaux sont programmés en 3 tranches :

- construction d'un restaurant scolaire et d'une salle d'activités
- rénovation et extension de l'école maternelle Sonia Delaunay

- rénovation et extension de l'école primaire Marcel Pagnol

La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux a démarré en novembre 2023 pour une durée de chantier de 15 mois.

**COÛT DE LA 1<sup>ÈRE</sup> TRANCHE :**  
**1 849 347 € HT**

**MONTANT DES SUBVENTIONS  
DEMANDÉES**

(ÉTAT, RÉGION, DÉPARTEMENT, CAF) :

**1 353 645 €**

## AMÉNAGEMENTS DE PARKINGS

Création de 30 places supplémentaires, à proximité immédiate du centre-bourg :

- à l'entrée de la rue du Puits

**COÛT DES TRAVAUX :**

**92 000 € TTC**

financé par la Région à hauteur de 50 % dans le cadre de l'Appel à projet « Villages Remarquables »

- à l'entrée de la rue de Verdun

**COÛT DES TRAVAUX :**

**72 912 € TTC**

avec un cheminement piéton pour rejoindre le chemin des écoles





## AMÉNAGEMENTS D'AIRES DE JEUX



Une nouvelle aire de jeux à destination des enfants a été réalisée début 2023 à proximité des écoles de Vic, à côté du parking Triolet.

Les plantations d'arbres et d'arbustes ont été réalisées par les services techniques ainsi que l'installation de tables de pique-nique afin de créer un espace familial propice à la détente.

Le Point Accueil Jeune (PAJ) situé rue Michel Couturier à Longues est également ouvert au public. Il a été équipé de jeux de foot et de basket.

D'autres installations sportives vont être ajoutées au PAJ au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024 : piste de saut en longueur et appareils de musculation en libre accès.

## Déploiement de la fibre optique

Conformément aux engagements pris par l'équipe municipale, Vic le Comte tend à devenir 100% éligible à la fibre optique.

Non raccordés jusqu'alors, les villages de Lachaux, Bord et Langlade ont été déployés grâce à

l'engagement de la ville qui a financé 50% des travaux, soit 181 859 € des 363 718 € du coût de l'opération.

La réception des travaux a eu lieu mi-novembre 2023. Suite à cela, la régie Auvergne Numérique a informé les opérateurs de l'ouver-

ture de la commercialisation pour Lachaux. Pour Bord et Langlade, celle-ci était déjà lancée.

**Les habitants peuvent se renseigner sur l'état de leur ligne sur**

[WWW.AUVERGNE-NUMERIQUE.FR](http://WWW.AUVERGNE-NUMERIQUE.FR)

## Opération Solaire Dôme



En lien étroit avec son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et les communes de son territoire, Mond'Arverne s'est engagée dans l'opération Solaire Dôme en 2020. La stratégie a été d'axer sur une solution simple, éprouvée, répliquable et avec un budget raisonnable : des centrales photovoltaïques de 9kWc sur les bâtiments publics.

Une analyse d'opportunité solaire photovoltaïque avait été réalisée sur l'ensemble des bâtiments publics du territoire. 2 bâtiments ont été identifiés avec une opportunité solaire forte sur la commune : la gendarmerie et l'école primaire Marcel Pagnol.

L'opération avec le site de la gendarmerie pour lequel la commune a obtenu une subvention du département a été réalisée à l'automne.

**COÛT DE L'INVESTISSEMENT :**  
19 650 €

**SUBVENTION DU DÉPARTEMENT :**  
5 000 €

L'intégralité de l'énergie produite sera revendue (production annuelle estimée à 10 530 kWh ce qui représente environ 1 670 € recette / an).

Ce déploiement n'est que la première étape d'un projet plus large consistant à renforcer l'autonomie énergétique du territoire, avec plusieurs projets en cours d'élaboration par la ville de Vic le Comte :

- l'installation d'une centrale photovoltaïque de 600 kWc environ sur le site de l'ancienne décharge de Neufont, en partenariat avec Enercoop ;

- le développement d'installations photovoltaïques en autoconsommation pour la ville. Première étape : une centrale photovoltaïque de 62 kWc installée sur le toit du nouveau bâtiment des écoles de Longues (en cours de construction).

# Préserver

## NOTRE PATRIMOINE NATUREL



L'environnement et la transition énergétique sont parmi les priorités fortes de l'équipe municipale, avec des nombreuses actions qui se mettent en œuvre dans les différents domaines de la vie communale. Sensibilisation et connaissance de notre environnement, changement des pratiques, mise en place d'actions concrètes au quotidien, travaux structurants...la mobilisation est très forte ! Avec la participation de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, sans oublier la contribution indispensable de tout un chacun.

### ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS EN COURS...

## Point d'étape sur le Plan de Sobriété Communal

Dans la continuité des nombreuses actions engagées ces dernières années au regard de l'enjeu environnemental et face aux fortes hausses du coût de l'énergie (gaz et électricité), la commune a décidé en octobre 2022 de mettre en œuvre son plan de sobriété, avec les Conseils de l'Adhume (agence locale des énergies et du climat).

La recherche d'économie d'énergie est d'abord passée par :

- la sensibilisation/communication sur les gestes et réflexes à adopter ;
- la pérennisation de l'extinction de l'éclairage public engagée en 2020 puis l'élargissement d'une heure des horaires de coupure ;
- l'abaissement des températures dans les salles municipales.

Par ailleurs, des investissements ont été réalisés depuis l'hiver 2022/2023 :

**Sur le chauffage :** changement de

systèmes de régulation dans plusieurs salles, remplacement d'une chaudière et installation de radiateurs plus performants ;

**Sur l'éclairage :** changement de nombreux luminaires énergivores dans plusieurs salles municipales.

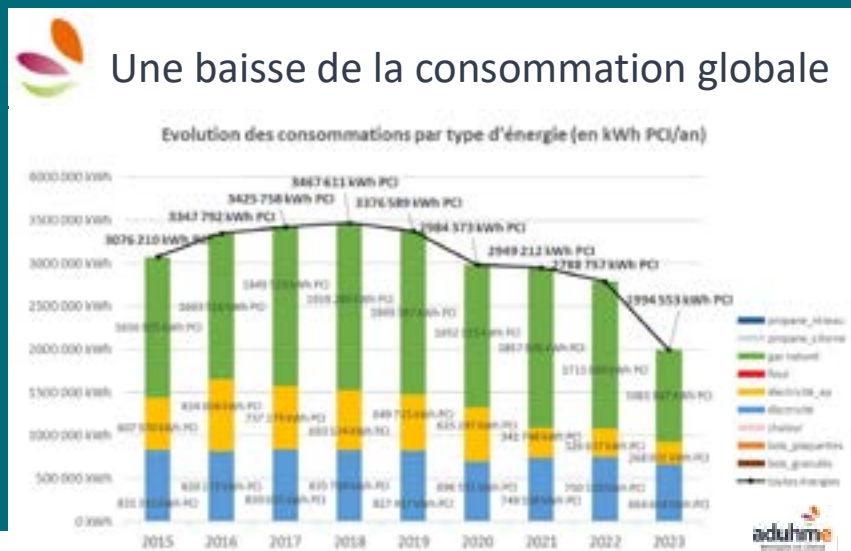
**D'autres investissements sont engagés afin de générer des économies d'énergie :**

- changement des fenêtres de l'ancien bâtiment de l'école Prévert : 66 000 € TTC ;
- rénovation de l'éclairage public (tranche 3) : remplacement de 154 lanternes de type boules/ballons fluo (éclairage les plus énergivores) soit 10 % du parc : 139 000 € HT dont 55 600 € de participation communale.
- avec Territoire d'Energie, projet de changement des projecteurs et ampoules de la salle omnisport (les autres salles de sports et terrains extérieurs ayant déjà été équipés en Led ces dernières années).

**Avec une vision à plus long terme, plusieurs projets structurants auront des impacts majeurs :**

- le projet d'extension / rénovation des écoles de Longues, qui va à la fois réduire les consommations d'énergie grâce à une meilleure performance énergétique des bâtiments, tout en améliorant le système de chauffage (réseau de chaleur à partir d'une chaufferie bois) et en produisant de l'énergie avec des panneaux solaires en autoconsommation.
- l'étude engagé en 2024 sur l'ensemble de bâtiment rassemblant la mairie, l'école Jacques Prévert et le Couvent des Dames, qui débouchera sur l'identification des actions à mener sur les années suivantes.
- le développement du photovoltaïque, avec une autoconsommation collective entre les différents bâtiments de la ville.

### GLOBALEMENT, QUELS SONT LES RÉSULTATS DU PLAN DE SOBRIÉTÉ SUR LES CONSOMMATIONS DE LA COLLECTIVITÉ ?



Entre 2022 et 2023, les consommations d'énergie ont baissé de 28%, permettant de réduire de 34% les émissions de CO<sub>2</sub>, soit 156,6 tonnes de CO<sub>2</sub> économisées. C'est l'équivalent de l'empreinte carbone de 16 français ou de ce que peut absorber, chaque année, une forêt de 6 264 arbres.

Depuis 2019, la baisse des consommations d'énergie est de 41%, permettant de réduire de 43% les émissions de CO<sub>2</sub>.

**QUELS SONT LES IMPACTS SUR LE BUDGET DE LA VILLE ?**

La réduction des consommations a permis de limiter la hausse des factures énergétiques. En raison de la forte augmentation des prix, les factures énergétiques auraient dû passer de 308 815 € en 2022 à plus de 600 000 € en 2023.

**Au final, grâce aux économies d'énergie réalisées, les factures énergétiques ont été multipliées par 1,5 seulement entre 2022 et 2023, s'établissant à 455 916 € en 2023. L'économie globale est de 151 000 € sur 2023.**

**QUELS SONT LES IMPACTS DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?**

La baisse de consommation de l'éclairage public est amorcée depuis 2016, avec une étape importante en 2020 lors de l'extinction de l'éclairage public.

**2016-2019**, avec le remplacement de lampadaires et l'abaissement de l'intensité : **- 22%** ;

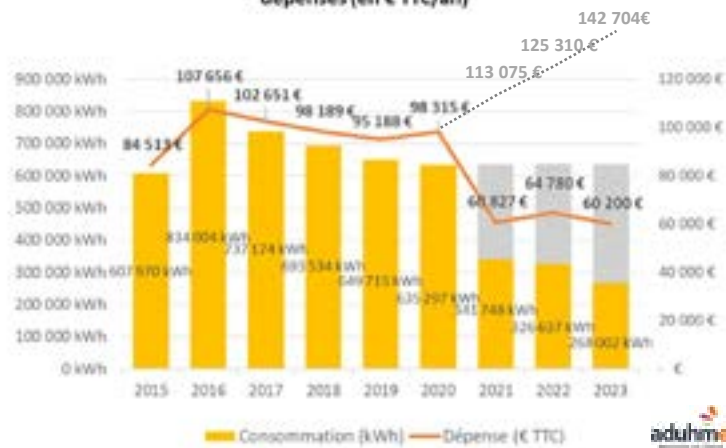
**2019-2021**, avec l'extinction de l'éclairage public : **-47%** ;

**2021-2023**, avec l'élargissement de l'extinction : **- 22%**.

**En 7 ans, grâce aux actions menées, la consommation d'électricité pour l'éclairage public a été divisée par 3 !**

**Entre 2021 et 2023, l'économie globale réalisée grâce à l'extinction est de 195 000 €.**

Eclairage public : évolution des consommations (en kWh/an) et des dépenses (en € TTC/an)



# Vic Atlas

## Vic compte sa biodiversité

**La commune s'engage pour la préservation de son patrimoine naturel en créant son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).**

Cette démarche vise à connaître, préserver et valoriser notre patrimoine naturel par le référencement et comptage des espèces animales et végétales présentes à Vic le Comte. Cet inventaire implique l'ensemble des acteurs de la commune : élus, citoyens, associations, entreprises, commerçants, ... L'outil permet aux collectivités de mieux connaître leur environnement et ainsi d'intégrer les enjeux de la biodiversité dans les directives politiques surtout en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat.

L'atlas donne lieu à la création de plusieurs contenus :

- **l'inventaire naturaliste** : observations et suivis des espèces sur le terrain
- **la cartographie** des enjeux de biodiversité
- **le rapport de mise en œuvre de l'ABC** et des perspectives qui en découlent

• **la définition du plan d'actions** : feuille de route de la collectivité

Une liste d'espèces sélectionnées par la LPO et l'ADVEP a été réalisée afin de mieux appréhender celles présentes sur notre commune. Elle compose **le Vic Atlas qui sera disponible au printemps en mairie, à France Services, à la médiathèque, chez certains commerçants et lors de la réunion publique.**

Désormais la suite de l'enquête est entre vos mains alors participez à celle-ci en observant votre environnement et en signalant la présence et le nombre des individus que vous parvenez à observer.

Une réunion publique d'information aura lieu **LE MARDI 26 MARS A 18H30** À LA HALLE DU JEU DE PAUME

**L'enquêteur c'est vous !**





# Fleurissement & espaces verts une forte évolution des pratiques

Une évolution globale a été engagée en matière de fleurissement et d'espaces verts : recours aux vivaces, jachères fleuries, réduction de l'arrosage et récupération des eaux de pluie, engazonnement de certains espaces...

Quelques exemples de végétalisation :

## 1/ PLANTATION D'ARBRES

Chaque année, l'équipe municipale prévoit la plantation de végétaux en différents lieux de la commune, en particulier des arbres.

En 2023, 30 arbres ont été achetés : 20 ont été plantés en décembre 2023 et 10 le seront ce printemps.

**Les 20 premiers arbres ont été plantés sur les lieux suivants :**

- au Centre Technique Municipal, pour embellir l'entrée du bourg ;
- dans le quartier des Treilles, sur un espace public existant ;
- sur la place de Verdun, dans la continuité de l'aménagement réalisé récemment ;
- rue du clos Sainte-Marguerite à Longues, pour remplacer un arbre coupé suite aux vents violents ;

- au Colombier, en préalable à l'installation de mobilier urbain au printemps 2024.

## 2/ VÉGÉTALISATION DES ALLÉES DU CIMETIÈRE :

Cet automne, les services techniques ont poursuivi l'ensemencement des allées du cimetière en gazon-trèfle. Cette action initiée en 2021 permettra à la végétation de réinvestir les lieux de façon contrôlée tout en limitant l'entretien et en préservant l'environnement dans cet espace très minéral.

## 3/ FAVORISER LA PRÉSENCE DU VÉGÉTAL EN VILLE : LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Avec l'arrivée des beaux jours, le concours des maisons fleuries est de retour. Afin de favoriser la présence du végétal en ville, il s'agit de saluer les bonnes pratiques et de récompenser les habitants qui embellissent notre ville en fleurissant balcons, jardins, espaces verts collectifs, façades ou pieds de mur visibles de la voie publique.

**Nouveauté cette année :** les commerçants et restaurateurs peuvent participer.

**Les inscriptions auront lieu du 24 juin au 12 juillet via le bulletin d'ins-**

**cription disponible et à déposer en Mairie.**

Ce dernier sera également téléchargeable en ligne sur le site de la ville.

Un jury composé de membres de la Commission Environnement, d'un agent des espaces verts et d'un professionnel de l'horticulture désignera les plus belles réalisations.

Plusieurs critères sont attendus tels que : la structure générale de l'espace, la qualité et la quantité du fleurissement selon les lieux, le respect de l'environnement, la gestion raisonnée de l'eau ou encore la créativité.

Des prix spéciaux peuvent également être attribués pour récompenser un travail collectif (les habitants d'une rue, d'un quartier, d'un village qui embellissent et entretiennent un espace communal).

Les lauréats seront personnellement informés de la date de remise officielle des prix.



## Bientôt à Vic !

Le permis de végétaliser va prochainement être mis en place à Vic le Comte. Il s'agit d'une autorisation gratuite qui permet aux habitants d'installer des dispositifs de végétalisation sur l'espace public, selon des modalités convenues avec la ville.

## Gestion de nos déchets le compostage obligatoire

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGEC) prévoit la généralisation et l'obligation du tri à la source des biodéchets depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour l'ensemble des producteurs : professionnels, collectivités, ménages... Ainsi, chaque usager doit avoir une solution afin de trier ses déchets alimentaires et verts à la source.

**Pour les usagers résidents en maison avec jardin** le compostage individuel doit être mis en place. Pour cela, le SICTOM propose gratuitement des composteurs à installer chez soi. Ils sont à retirer dans les locaux situés au 30 Bis route de Clermont - 43 100 COHADE ou à commander via le formulaire en ligne sur le site : [www.sictom-issoire-brioude.com](http://www.sictom-issoire-brioude.com)

**Pour les habitants ne disposant pas de jardin ou vivant dans un immeuble**, des composteurs collectifs sont mis en place au fur et à mesure. Plusieurs sont déjà présents sur la commune depuis 2022 : deux sur la place de l'Olme à proximité de l'espace Louis Paulet (à côté de la colonne à verre), un sur l'espace vert du Colombier et un à Lachaux à l'emplacement déjà existant des conteneurs du SICTOM.

**Si vous êtes concernés et intéressés, contactez le SICTOM au 04 71 50 32 92 afin de bénéficier d'une courte formation sur leur utilisation et pour obtenir le code d'ouverture du cadenas.**

D'autres installations sont en cours d'étude.



## Bon à savoir

Le compostage est une solution efficace pour maîtriser les coûts de collecte. Il permet de réduire de 1/3 le volume des ordures ménagères. Les déchets organiques : épluchures, restes alimentaires, marc de café, fleurs fanées, filtres en papier, sachets de thé, coquilles d'œufs broyées etc., doivent être jetés dans un composteur. Par ce geste chacun d'entre nous agit pour l'environnement. L'utilisation d'un composteur permet d'éviter environ 40 kg de biodéchets par an et par habitant.



## Du compost gratuit pour vos jardins !

Dans le cadre de la semaine « tous au compost », la commune vous propose, en partenariat avec le SICTOM Issoire-Brioude de récupérer gratuitement du compost près à être utilisé dans vos jardins.

Rendez-vous au niveau du parking de Puy Blanc derrière le bâtiment du Centre Technique Municipal où un agent municipal sera présent pour vous accompagner. Quantité de compost maximum autorisée par personne : 1m<sup>3</sup>.

Merci de prévoir votre propre matériel pour récupérer le compost de manière autonome (contenants, pelles, seaux, remorque).

### DISTRIBUTION

**SAMEDI 23 MARS DE 8H30 À 11H30**  
INSCRIPTIONS AU 04.73.69.02.12

## Petits rappels...



## Bientôt à Vic !

**Au cours de l'année 2024, un important travail va être mené pour mettre en place des points d'apport volontaire pour les collectes des différents déchets en centre-bourg et dans les villages.**

Plusieurs raisons à cette évolution, qui se développe dans de nombreuses communes :

- L'encombrement des trottoirs par les bacs individuels non rangés générant des difficultés de mobilité ;
- La multiplication des bacs nuit à l'esthétique de nos bourgs et de nos villages ;
- L'augmentation des coûts de collecte nécessite des actions fortes pour éviter une explosion de la facturation.

Après une phase d'étude et de réflexion avec le SICTOM, le déploiement des points d'apport volontaire se réalisera au second semestre 2024, avant que les poubelles individuelles disparaissent peu à peu. Des mesures spécifiques existeront pour les entreprises.



# Un hiver vicomtois

## FÉÉRIQUE !



HALLOWEEN



INAUGURATION  
DES ILLUMINATIONS  
ET DÉCORS DE NOËL



LES HIVERNALES DE LA COMTÉ



CÉRÉMONIE DES VŒUX  
AUX ACTEURS LOCAUX



LE GARDEN PALACE À  
L'EHPAD MONTCERVIER



DÉJEUNER DANSANT  
POUR LES AÎNÉS



# Patrimoine

## DES CIRCUITS À DÉCOUVRIR

VIC LE COMTE, PETITE CITÉ DE CARACTÈRE, MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE D'IDENTIFICATION ET DE VALORISATION DE SON PATRIMOINE REMARQUABLE.

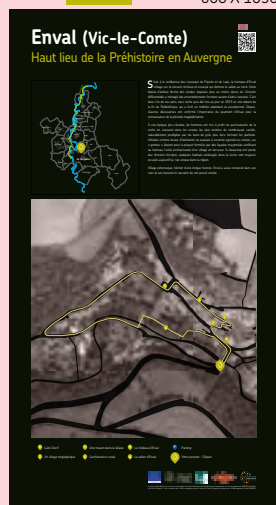
Désormais, des panneaux d'entrée de ville rappellent son passé de capitale du Comté d'Auvergne. Des plaques avec logotype des monuments historiques identifient les édifices classés de la cité ancienne. **Dès la saison estivale prochaine, un circuit de patrimoine valorisera les trésors de notre commune.** En effet, une étude d'élaboration d'un programme de mise en valeur touristique du patrimoine du Val d'Allier a été lancée en 2016 entre Le Grand Clermont, Mond'Arverne Communauté et 7 communes (La Sauvetat, Les Martres de Veyre, Manglieu, Saint-Maurice, Veyre-Monton, Yronde et Buron, Vic le Comte). **Ce projet a été financé notamment grâce aux subventions européennes du programme Leader.**

À Vic le Comte, des historiens locaux, des archéologues et le service culture et patrimoine de la ville ont consulté les archives, rassemblé une vaste documentation et une iconographie renouvelée puis ont rédigé un parcours qui permettra à chacun d'arpenter la capitale de la Comté d'Auvergne pour découvrir tous ses secrets, ses richesses, son patrimoine historique, architectural, naturel...

**21 POINTS D'INTÉRÊTS REMARQUABLES** seront mis en avant, 14 dans le bourg de Vic et 7 à Enval. Ainsi, sera proposée une promenade dans le riche passé de la commune, un voyage dans le temps, à la découverte de la période Magdalénienne ou de celle des comtes puissants d'Auvergne de la Renaissance...



600 X 1050



### À VIC :

La place Saint-Jean  
Henry et Simone Blum  
La place de l'Olme  
La porte Robin  
110 créatures : la corniche de la Sainte-Chapelle  
La Sainte-Chapelle  
La place du Vieux Marché  
Les maisons à pan de bois  
Le Chai  
Le Couvent des Dames  
La Mairie  
Le parc Montcervier  
Le parc et les jardins de Sételle  
La place de la République

### À ENVAL :

L'abri Durif  
Un village troglodytique  
Une maison dans la falaise  
Un village typique de la Limagne des collines  
Le château d'Enval  
Le vallon d'Enval  
Enval, haut lieu de la Préhistoire

Patrimoines  
du val d'Allier



Projet des futurs panneaux  
Circuits du Patrimoine



# En feuilletant les archives...

## François Roussel-Ciquart

UN PRÊTRE VICOMTOIS CHEZ LES AMÉRICAINS

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, la France se lance dans l'aventure de la colonisation, emboîtant le pas au Portugal et à l'Espagne. En revendiquant sa souveraineté sur le Canada, elle reconnaît que les peuples amérindiens forment des nations indépendantes régies par leurs propres lois et coutumes. De bons rapports avec les nations indiennes (Micmacs, Hurons, Abénaquis...) sont en effet indispensables au commerce, notamment des fourrures... À la suite des troupes armées françaises peu nombreuses, des missionnaires traversent l'Atlantique et tentent de convertir les Amérindiens avec des succès mitigés, les Amérindiens conservant leurs croyances traditionnelles. Parmi ces missionnaires, un vicomtois, François Roussel-Ciquart.

### UNE NAISSANCE À LANGLADE

François Roussel-Ciquart est né en 1754 au sein d'une famille modeste de Langlade, petit hameau accroché au puy des Chaumes et qui domine, à l'est, la ville de Vic le Comte. Ses parents, François Roussel-Ciquard et Luce Gautier lui font suivre des études au collège des Jésuites de Billom.

En 1779, le jeune homme entre au séminaire saint-sulpicien de Clermont. Il y est ordonné prêtre en 1781. Un an après, il rejoint le séminaire sulpicien de Paris. C'est là qu'il informe son supérieur, Jacques-André Emery, de sa volonté de partir en mission, convertir les Amérindiens au christianisme. Ce dernier lui propose alors de partir pour la province de Québec. En effet, Emery s'intéresse au continent américain et sera à l'initiative de la création du premier séminaire sulpicien aux États-Unis, fondé à Baltimore en 1791. Ce sera le point de départ du vaste rayonnement de la compagnie sulpicienne dans ce pays.

### LE REFUS DES AUTORITÉS ANGLAISES QUI DÉTIENNENT QUÉBEC

Le projet de François Roussel-Ciquart se heurte à un obstacle. Québec est interdit aux prêtres français. Visité par Jacques Cartier en 1535, Québec fut d'abord un important centre de pénétration française en Nouvelle-France, plaque tournante d'échanges commerciaux. Mais la ville est prise par les anglais en 1629. Elle est ensuite restituée à la France en 1632 puis assiégée de nouveau par les Britanniques en 1690 et 1711. Enfin, elle devient anglaise par le traité de Paris de 1763. François Roussel-Ciquart contourne l'interdiction anglaise en se munissant d'un faux passeport le qualifiant de marchand. Vêtu en civil, il se rend en Angleterre puis rejoint Québec où il dé-

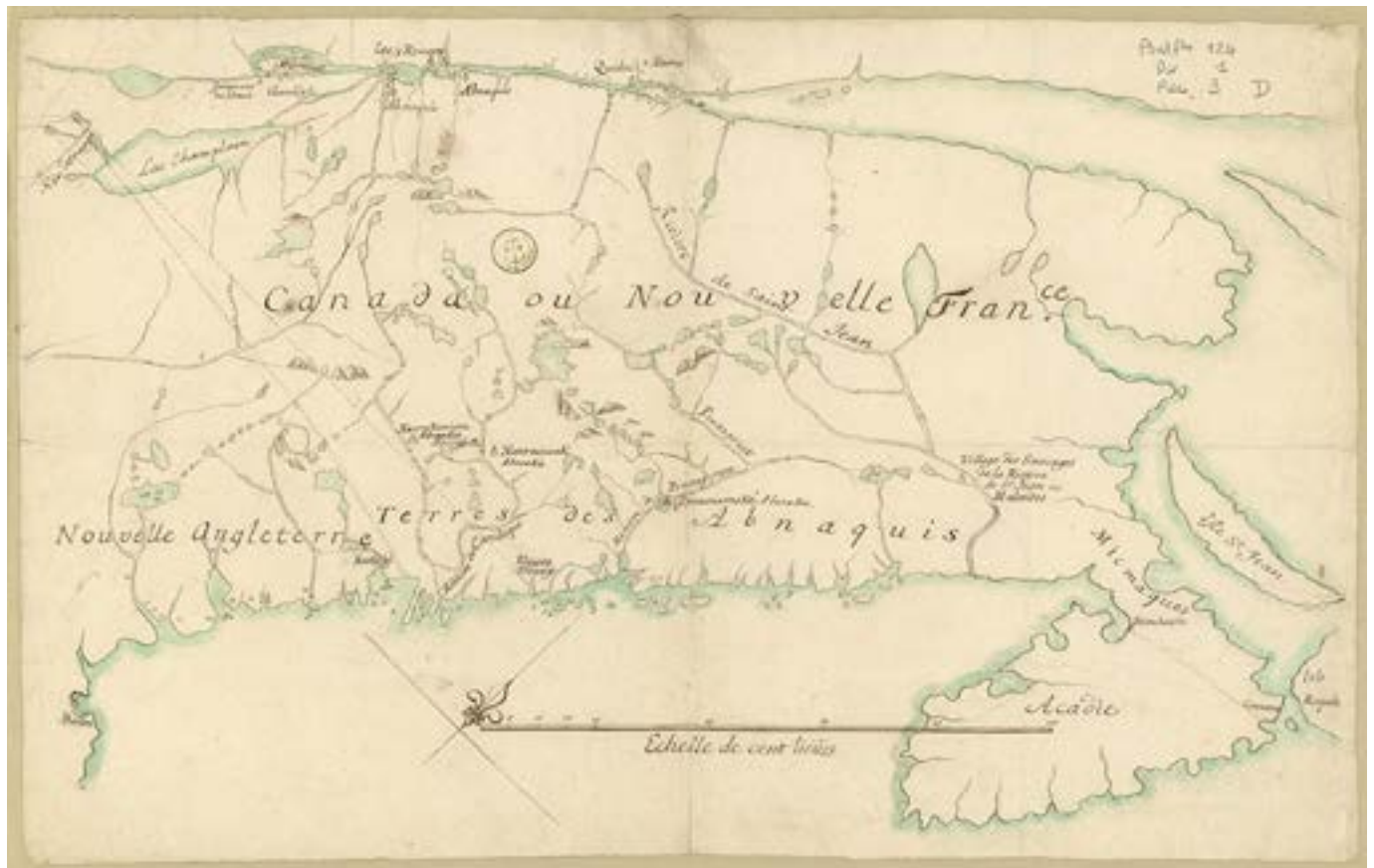
barque le 21 mai 1783. Il est alors reçu chaleureusement par Étienne Montgolfier, vicaire général de la compagnie de Saint-Sulpice de Montréal. En revanche, le gouverneur anglais de la province de Québec, Frederick Haldimand, n'est pas aussi accueillant. Il fait arrêter le prêtre français à Montréal le 19 juin, puis ordonne son expulsion immédiate. Mis sur un bateau qui descend l'estuaire du Saint-Laurent, François Roussel-Ciquart prétexte la maladie et obtient alors la permission de mettre pied à terre temporairement à La Malbaie, petit village à 140 km de Québec. Il réussit alors à s'enfuir et retourne à Montréal. De nouveau appréhendé, il est cette fois mis sur le HMS Pandora de la Marine royale britannique. Ce navire est célèbre pour être parti à la recherche du Bounty et des mutins qui s'en étaient emparés...

### EN MISSION CHEZ LES INDIENS ABÉNAQUIS

François Roussel-Ciquart est, bien malgré lui, de retour à Paris le 20 septembre 1783. Il est alors nommé professeur au séminaire de Bourges. À la Révolution française, il décide de quitter la France pour rejoindre les États-Unis et poursuivre la christianisation des Amérindiens. Arrivé le 7 octobre 1792 dans la baie de Passamaquoddy, il se voit confié par l'évêque de Baltimore la mission des indiens Abénaquis, le « peuple du soleil levant ». Le prêtre vicomtois découvre alors leur mode de vie. Ce sont des chasseurs-cueilleurs. Ils voyagent en canots d'écorce de bouleau sur les lacs et les ruisseaux, vivent dans des villages près de chutes sur les grandes rivières pendant les saisons où les poissons migrateurs peuvent







être pêchés. Ils s'adonnent à des activités de trappage et font commerce des fourrures.

**Le prêtre vicomtois prend la défense des indiens face aux autorités américaines qui refusent de leur concéder des terres.** François Roussel-Cliquart et les Abénaquis abandonnent alors les États-Unis et **demandent asile au Canada.** Ils s'installent dans la province du Nouveau-Brunswick en mai 1794. Le prêtre tente de les sédentariser et les encourage à cultiver la terre. C'est un échec, d'autant qu'il maîtrise très mal les langues abénaquiennes. Les Indiens, nomades,

se dispersent durant l'hiver, préférant rejoindre de nouveaux campements pour poursuivre le trappage. Sans ces « ouailles », il rejoint en 1796 la ville de Québec puis Détroit.

**En 1799, il retrouve la province canadienne du New-Brunswick.** Plus familiarisé avec la langue indienne, il retourne en mission auprès des indiens Malécites qui vivent au bord de la rivière Saint-Jean. **Le prêtre élabore alors un catéchisme en dialecte ainsi que des prières, des enseignements, des confessions.** Il enseigne des chants liturgiques dans leur langue, tente de les convertir au mode de

vie européen, lutte contre des pratiques qu'il juge contraires à la morale catholique.

**À partir de 1803, il devient curé de Caraquet dans le Golfe du Saint-Laurent puis curé de Saint-François du Lac** mais il préfère vivre pauvrement à Odonak, dans le presbytère abandonné au sein de la mission des indiens Abénaquis, ce qui lui vaut la critique de ces paroissiens.

#### INHUMÉ À MONTREAL

**En 1815, François Roussel-Ciquard revient vivre au séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.** Il connaît alors une vieillesse fort active. Frappé subitement d'hémiplégie le 26 septembre 1824, il meurt deux jours plus tard et est **inhumé dans la crypte sous le chœur de l'église Notre-Dame de Montréal.**



#### Illustrations :

- Les Abénaquis, dessin du XVIII<sup>e</sup> siècle, auteur anonyme, Courtesy of the City of Montreal Records Management & Archives, Montreal, Canada.
- Langlade et sa fontaine
- Le territoire des Abénaquis, carte du XVIII<sup>e</sup> siècle, Courtesy of the City of Montreal Records Management & Archives, Montreal, Canada.
- L'église Notre-Dame de Montréal, 1828, par Robert Auchmuty Sproule. Musée McCord Stewart – Montréal

# Vic le Comte

VILLE AMIE DES ENFANTS

## Conseil Municipal des Enfants (CME)



L'élection de nos conseillers municipaux a eu lieu le 20 novembre 2023 lors de la journée des droits de l'enfant.

Plusieurs classes se sont déplacées pour procéder aux élections, visiter la Mairie et découvrir ses services. 19 enfants ont été élus et composent donc le Conseil Municipal des Enfants. L'installation du conseil s'est tenue le 6 décembre 2023 en présence des familles et des élus référents. Les réunions de travail ont commencé début 2024.



La 1<sup>ère</sup> réunion du CME a eu lieu le 23 janvier. Nos petits élus se sont présentés et ont abordés différents sujets tels que : l'environnement, le quotidien de la commune, la culture, le sport ... Plusieurs thématiques ont été sélectionnées pour débiter le travail de groupe. La prochaine séance de travail est fixée au mois de mars.



## Ta voix, tes droits ! Vic, Ville Amie des Enfants



L'UNICEF France des 6-18 ans a lancé une consultation nationale sur les mois d'octobre à mars à laquelle Vic le Comte a participé en tant que Ville Amie des Enfants. Celle-ci permettait aux enfants et adolescents de s'exprimer via un questionnaire en ligne sur les thématiques de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ces consultations ont pour but de mesurer l'application de la Convention

internationale des droits de l'enfant au quotidien. Les résultats du questionnaire de plus d'une centaine de questions, classées en 5 chapitres, serviront à renforcer les connaissances sur la manière avec laquelle la pauvreté est ressentie par les jeunes. Les conclusions seront publiées en novembre 2024 sous la forme d'un rapport national.





# Ils ont la parole

## Majorité

AVEC VOUS, AGISSONS

*Vicomtoises, Vicomtois,*

Au cours de l'automne 2023, la majorité municipale "Avec Vous, Agissons" est venue à votre rencontre lors de "cafés citoyens" dans les bourgs et les villages. Ce fut l'occasion de nombreux échanges sur la vie de la commune et sur vos préoccupations du quotidien. Même si tout ne peut être traité immédiatement, nous avons bien pris en compte vos remarques, avis et demandes. Au-delà, l'équipe reste à votre disposition et à votre écoute.

Avec l'année 2024, c'est la deuxième partie du mandat qui s'est ouverte. Dans le respect des engagements pris en 2020, l'équipe municipale est unie, totalement engagée pour faire avancer les nombreux projets et pleinement mobilisée sur le terrain, à vos côtés. Malgré les nombreux imprévus qui ponctuent ce mandat (COVID et crise énergétique), nous tenons le cap !

 @avecvousagissons

Antoine Desforges  
Cécile Durand  
Laurent Bégon-Margeridon  
Valérie Dupouyet-Bourduge  
Cyrille Fayolle  
Catherine Fromage  
Jean-Yves Galvaing  
Eva Cubizolles  
Jean-Claude Areste  
Bernard Brun  
Annie Seys  
Patricia Chaput  
Delphine Cousinié  
Élodie Pineau  
Gilles Paulet  
Danielle Vasson  
Jean-Paul Alary  
Axel Wimmel  
Cendrine Charbonnier  
Stéphane Maury  
Robert Delabre  
Audrey Granet  
Thomas Heyraud

## Opposition

SOYONS VIC

*Cher(e) Vicomtois(e)s,*

Nous déplorons le rejet du projet de PLUI par les services de l'État. À la charge de Mond'Arverne ce document doit garantir un aménagement du territoire équilibré, durable, et répondant aux besoins futurs de la population, il aura un impact pour chacun de nous. Il apparaît que ce projet, si important, a été bien mal conduit par l'intercommunalité dans laquelle Vic le Comte, plus grosse commune, est fortement représentée.

Il faudra ainsi près de 5 ans pour établir un document que d'autres ont réalisé en 2 ans. Parmi les principaux motifs de rejet, le plus important, et inquiétant, est une surévaluation de plus de 120 hectares de surface à urbaniser. L'erreur est un peu grosse ! Nous ne pouvons qu'encourager les élus vicomtois qui nous représentent à rectifier rapidement les lacunes constatées dans la gestion du projet.

 @soyonsvic

Paul Brault  
Dominique Scalmana  
Jean-François Blanc  
Pierre Secrétan  
Philippe Dumonceau

## Sans étiquette

Le 9 juin, exprimez votre voix aux élections européennes.  
Participez à ce moment démocratique crucial pour notre avenir commun.

 stephaniepicard2020@gmail.com  
Stéphanie Picard Conseillère municipale

Stéphanie Picard

# Des infos ET DES BRÈVES

## L'actu FranceServices

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le bouquet national France services (FS) s'est officiellement enrichi d'un **partenariat pour MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt'** (rénovation et l'adaptation du logement). Cette évolution a été anticipée en travaillant de concert avec Rénov Action63, depuis bientôt deux ans. En 2024, **FS poursuit l'officialisation de son panel de partenaires avec l'accueil d'associations vicomtoises ou locales comme l'Aseve, Clé ou La Cravate Solidaire.**

Depuis plus d'un an, **l'accompagnement social des personnes (CCAS) a été transféré à FS pour une meilleure cohérence d'actions.** Les agents d'accueil sont disponibles pour vous renseigner et vous orienter.

**Le Conseiller numérique Départemental intervient en soutien des animatrices pour développer l'offre et animer de nouveaux ateliers.** Par exemple ont été abordés: Le compte Améli, la bureautique, la prise de RDV en ligne, naviguer sur internet, le paiement sécurisé en ligne et la sécurisation des données personnelles...

**Pour information, la campagne annuelle de déclaration d'impôts débutera le 13 avril. Les démarches sont à réaliser avant le 22 mai (version papier) et avant le 8 juin (en ligne).**



Toute l'actualité de France Services sur Vic.info

## Cinéparc

Et plusieurs mercredis par mois, des séances cinéma sont proposées par la ville qui adhère au circuit de cinéma itinérant Ciné Parc.

Classé Art et Essai et labélisé Jeune Public, **Ciné Parc** a pour but de diffuser le cinéma dans toute sa diversité à un tarif accessible (Tarif plein : 5.50€ - Tarif réduit : 3.50€).

**RETROUVEZ LE PROGRAMME SUR LA PAGE « SORTIR À VIC »**

## AGENDA

### EXPOSITION VESTIGIA

**jusqu'au 30 mars**

**Le Trampoline**

*Photos de Leah Thomas et Caroline Herbach*

*Avec Matières d'Art*

### BAL DE LA SAINT-PATRICK

**samedi 16 mars à 20h30**

**Halle du Jeu de Paume**

*en partenariat avec l'école de musique*

*Mond'Averne Comté*

*Adulte : Stage : 10€ • Bal : 7€ • Stage + Bal : 14€*

*Enfant : Stage : 5€ • Bal : 4€ • Stage + Bal : 7€*

### CINÉ MAESTRO

*Concert de l'orchestre d'Harmonie de Vic le Comte consacré aux grands compositeurs de musique de films*

**Samedi 23 mars à 20h45**

**au stade André Boste**

*Entrée libre*

### FESTIVAL DES ARTS DE LA SCÈNE

**du 5 au 7 avril**

**Halle du Jeu de Paume**

*organisé par Les théâtrales des Volcans*

*10€ au premier spectacle puis 2€ à tous les suivants*

### PROJET PHOTOGRAPHIQUE & VIDÉO

**CHARLES ROSTAN**

**Du 6 avril au 11 mai**

**Spectacle «LE TABOULE VERT»**

**samedi 7 avril à 17h**

**Le Trampoline**

*Avec Matières d'Art*

### 30<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE du concert

organisé par le Lions Club

Cournon-Rives d'Allier

*en partenariat avec*

*l'Orchestre National d'Auvergne*

**Jeudi 16 mai à 20h30**

**Sainte-Chapelle**

*Direction : Guillaume CHILEMME – Violon*

*Tarif unique : 20€*

*Résa : vente des billets sur place le soir,*

*dès le 1<sup>er</sup> mars à ACACIA, 90 bd du Jeu de Paume*

*à Vic le Comte ou au 06 07 35 25 58*

### LES ARTS EN BALADE

**samedi 18 et dimanche 19 mai**

**de 10h à 19h**

*Artistes au Trampoline, au Chai,*

*à Sarmarkande, au Parc de Setelle*

**LES CARROSES DE BLAISE PASCAL**

**en Mai (dates à venir) • Le Chai**

**CONCERT**

**place de l'Olme**

**le samedi 18 juin de 18h à 20h**

### FÊTE DE LA NATURE

**Du 22 au 26 mai**

*Programme à venir*

### JOURNÉES DÉPARTEMENTALES

**DE L'ARCHÉOLOGIE**

**Samedi 15 juin de 10h à 11h30**

*Visite des sites préhistoriques d'Enval*

*Sur réservation*

*à accueilPDD@puy-de-dome.fr*

*ou au 04.73.62.21.46*

### FÊTE DE LONGUES

**Du vendredi 21 juin**

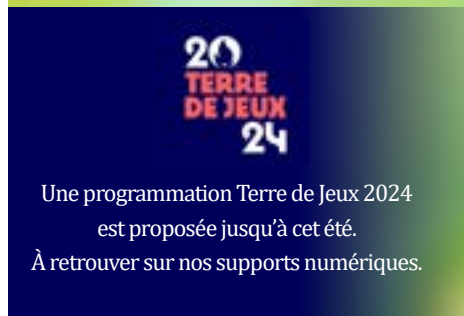
**au dimanche 23 juin**

*Fête de la Musique • Samedi 22 Juin dès 21h*

*Fête foraine, concert, feu d'artifice, vide-grenier,*

*repas et après-midi festive*

*Avec le Comité des Fêtes de Longues*



Bulletin d'informations municipales • Publication de la Mairie de Vic le Comte

Directeur de la publication : Antoine Desforges • Responsable de publication : Delphine Cousinié • Rédaction : Emilie de Miras-Villeneuve

Conception et réalisation : Malcie Auzary-Vendanges • Impression : Imprimerie Champagnac (15)

Crédit photos : Sébastien Pradel Designer pour les circuits du patrimoine,

Sictom Issoire-Brioude, Freepik, Cinéparc, Ville de Vic le Comte

Dépôt légal : Mars 2024



LE TRI  
+ FACILE

